

# Les véritables dimensions du secteur

**Industrie pharmaceutique.** Après les premières Assises Nationales du Médicament et des Produits de Santé, organisées en décembre 2015 à Skhirat, et la signature, ce mois d'avril, de trois contrats de performance pour accompagner le déploiement des écosystèmes pharmaceutiques, l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP) sort de son silence pour communiquer en organisant, à l'occasion de son trentième anniversaire, la première édition des «Morocco Pharma Days», sous le thème : «30 ans au service de la Santé». PAR **ABDELFETTAH ALAMI**

**S**elon, les organisateurs, «cet événement, appelé à devenir un rendez-vous annuel de l'industrie pharmaceutique nationale, sera l'occasion de mettre en avant l'apport de cette industrie dans l'économie nationale depuis plus de six décennies, ainsi que sa contribution à l'amélioration de l'accès aux soins pour le plus grand nombre».

Le ton a été donné, dès la séance d'ouverture, par M. Lhoucine El Ouardi, ministre de la Santé, qui a loué l'engagement des industriels du médicament pour accompagner la «politique socio-sanitaire» mise en place par le gouvernement et consolider les acquis et la complémentarité entre secteurs public et privé.

Tout en rappelant les grands chantiers ouverts par son département, dans le cadre de cette politique, le ministre de tutelle a insisté sur plusieurs actions engagées et qui touchent la politique pharmaceutique nationale. Il s'agit, en premier lieu du renforcement de l'arsenal juridique, où on est, d'après M. El Ouardi, en deux ans et demi à vingt textes, entre lois et décrets, tels que la loi sur la protection des personnes participant à la recherche biomédicale, la loi sur les substances vénéneuses, celle relative aux dispositifs médicaux, les décrets de fixation des prix des médicaments et des dispositifs médicaux, de la bioéquivalence, de l'«Autorisation de Mise sur le Marché» -AMM- dont la procédure actuelle a été qualifiée de «vrai cauchemar» par un professionnel du secteur, etc. En second lieu, la politique

de la baisse des prix des médicaments. Ensuite, d'autres actions d'envergure ont été mises en œuvre telles que la prise en charge des médicaments en tiers-payant, l'encadrement de la fabrication locale des médicaments. Enfin, sur le front de la compétitivité des entreprises opérant dans le secteur, le ministre a rappelé aux professionnels présents l'engagement du gouvernement, suite à la Déclaration de Skhirat et aux contrats de performance précités, d'encourager les exportations du secteur, de la fabrication de «médicaments stratégiques» et de matières

longue date une place déterminante dans l'économie nationale. La mutation de son modèle économique, au cœur d'une véritable filière de santé, recèle un fort potentiel de création d'activités dans un large éventail de secteurs. Sa promotion est un enjeu crucial de politique industrielle. Car, l'industrie du médicament est un secteur stratégique de par son poids économique et sa portée sociale. Selon les données fournies par l'AMIP, le chiffre d'affaires de la vente de médicaments, au Maroc, est estimé, en 2014, à 13,7 milliards

## L'industrie du médicament est un secteur stratégique de par son poids économique et sa portée sociale.

premières répondant aux normes internationales. Enfin, pour réussir, la stratégie déployée et voulue par le secteur en faveur d'un partenariat sud/sud et gagnant-gagnant, plusieurs défis sont à relever, avait souligné le ministre de la Santé : savoir ce qu'on veut derrière une politique pharmaceutique, convaincre nos interlocuteurs Africains et enfin investir dans la qualité.

### Un secteur à forte valeur ajoutée

L'industrie pharmaceutique occupe de

de dirhams avec une valeur ajoutée de 4,6 milliards de dirhams réalisée à plus de 70% par des opérateurs marocains. L'essentiel de ces ventes est réalisé sur le marché privé avec 8,9 milliards contre 2,5 milliards de dirhams pour le secteur public.

Par ailleurs, le secteur pharmaceutique national regroupe 46 établissements industriels qui répondent, tous, aux normes européennes en matière de fabrication et de sécurité du médicament. Le secteur emploie plus de 40.000 personnes entre emplois directs et indirects, avec un taux d'encadrement



(20%) des plus élevés dans le secteur industriel. Entre 1998 et 2010, la moyenne d'investissement annuelle du secteur a été de l'ordre de 350 millions de dirhams. Depuis 2013, elle a franchi la barre des 700 millions de dirhams par an.

Sur le front des échanges extérieurs, le secteur exporte en moyenne 10% des médicaments fabriqués localement. 92% de ces exportations sont destinées aux pays africains et 5% aux pays arabes et membres du Conseil de coopération du Golfe.

### La recherche, le parent pauvre de la chaîne

Si des progrès importants ont été enregistrés pour améliorer les processus de recherche et de fabrication pour la mise au point de médicaments génériques et de traitements de dernière génération à des coûts accessibles pour le plus grand

nombre de Marocains, d'une façon générale, la position du Maroc en termes de recherche n'a pas évolué au cours des dernières décennies si on tente de faire un parallèle avec les moyens financiers alloués à la recherche. Au cours des discussions, plusieurs intervenants ont mis l'accent sur notre retard en matière d'investissement dans la recherche ; ce constat concerne, d'ailleurs, aussi bien le secteur privé (groupes pharmaceutiques) que public.

Les contraintes réglementaires auxquelles sont soumises les industries pharmaceutiques se renforcent, qu'il s'agisse de celles pesant sur les essais cliniques comme de celles entourant la commercialisation des produits. Ce renforcement des contraintes réglementaires, qui résulte en particulier d'un accroissement des contrôles en matière de sécurité sanitaire, se traduit notamment par un renchérissement du

coût de la recherche-développement. A titre d'illustration, en Europe, on estime ainsi, à un milliard d'euros les coûts de développement d'une nouvelle molécule et à 12 ou 13 ans, en moyenne, le temps nécessaire pour amener une nouvelle molécule sur le marché.

De ce fait, les défis scientifiques sont de plus en plus complexes, les coûts de R&D sont plus élevés qu'auparavant, les contraintes réglementaires plus fortes ralentissent l'approbation de mise sur le marché de nouveaux produits, ainsi que la pression à la baisse exercée sur les prix ne créent pas un contexte propice à l'innovation.

C'est pourquoi il est urgent de développer un fonds de financement spécifiquement dédié à une recherche indépendante en faveur des malades victimes de certaines pathologies malignes ne pouvant être soignées par les moyens disponibles aujourd'hui. ■